



Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON
Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34
E-mail: mairie@yzeron.com

PROCES VERBAL DU CCAS DU 14 SEPTEMBRE 2023

Date de convocation : 08/09/2023

Étaient présents : NELIAS Agnès, BARNOUD Frédérique, BADOIL René, JOANNIN Marie, RULLIAT Nathalie, Pierre DURAND, BLUM Virginie

Étaient absents : RULLIAT Christian, Elisabeth BAZIN

Secrétaire : Marie JOANNIN

Personnel communal : Joëlle CAMU

1 - Désignation du secrétaire de séance :

Marie JOANNIN

2 - Approbation

Le compte rendu de la réunion précédente du 27 juin 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3 - SIPAG : semaine bleue et présentation du rapport d'activité

Frédérique BARNOUD a présenté le rapport d'activité du SIPAG

13 communes constituent le syndicat : 4 communes de la Métropole et 9 communes du Département.

Les évolutions en 2022 : 2,45% d'augmentation de la population « totale »

24,8 % de séniors de plus de 60 ans.

Population « municipale » des 13 communes 57 233 - Personnes de plus 60 ans 14 211 (Dont personnes de 60 à 74 ans 9 065 soit 63,8% - Dont personnes de 74 ans et plus 5146 soit 36,2 %.

Les enjeux 2022

1. La reprise des activités de prévention collectives.
2. Le développement des temps de répit à domicile
3. La mise en œuvre d'activités favorisant des échanges entre pairs-aidants
4. Le renforcement de la veille sociale

Dépenses de fonctionnement BUDGET 2022 - 400 939,34 euros.

Reprise de l'activité complète du syndicat

Augmentation du temps de travail de la direction (dans le cadre de sa mutation)

Création du 3 -ème poste d'assistant socio-éducatif

Régularisation règlementaire encadrée par les LDG et le RIFSEEP (versement des CIA et revalorisation de certaine IFSE).

Recettes de fonctionnement BUDGET 2022 - 402 170 euros.

Contributions directes en augmentation de 3 400 euros (démographie)

Subventions en diminution de 10 537 euros (car les CFPPA sont sollicitées par plus de structures)
Augmentation du nombre d'inscriptions aux ateliers de prévention soit plus 15 150 euros (année complète)

Recettes de fonctionnement BUDGET 2022 - 402 170,15 euros.

Contributions directes en augmentation de 3 400 euros (démographie)
Subventions en diminution de 10 537 euros (car les CFPPA sont sollicitées par structures)
Augmentation du nombre d'inscriptions aux ateliers de prévention soit plus 15 150 euros (année complète)

Subventions 2022 - 84 319 euros subventions suite Appels à Projets

Dépense d'investissement Budget 2022 - 30 190,25 euros

Recettes d'investissement budget 2022 - 19 442,33 euros

Augmentation du nombre de participants de 8,4 % aux diverses activités. Pour Yzeron 5 participants à la gym seniors et 10 à remue-méninges.

Soutien aux aidants 418 participations

L'accompagnement psychosocial - 1 359 suivis dont 228 nouvelles personnes accompagnées

PERSPECTIVES 2023

RESSOURCES HUMAINES :

3 -ème poste d'assistante sociale à 0,8 ETP

Poursuite Analyse des Pratiques Professionnelles

Soutien concours de la FPT

Séminaire des Elus

PREVENTION

Nouveau format atelier Cuisine et Santé

Nouveaux groupes de Qi-Gong et Remue-Méninges

Forum Séniors (Thématique « retraite »)

SOUTIEN AUX AIDANTS

Développement Répit à domicile

Référencement du SIPAG sur plateformes Aidants

Renouvellement actions sensibilisations des professionnels

COMMUNICATION

Diversification et intensification

Diminution des tirages papiers

Sensibilisation des partenaires au relayage des informations du SIPAG

Semaine Bleue : Frédérique présente le programme de la semaine bleue et explique que chaque commune est sollicitée soit en tant que bénévole sur les activités proposées soit en participant financièrement au goûter des activités. Ni Frédérique, ni Pierre ne pourront aider sur les activités proposées. Il est donc décidé d'aider financièrement au goûter.

4 - Délégation à la Présidente pour création d'une régie de recettes

Modification de la délibération du 26 février 2021 donnant délégation à Madame la Présidente de certaines attributions nous allons préciser « créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

Ensuite les créations de régie seront possibles par arrêté du Maire Président du CCAS.

Votes : **7 voix POUR**

5 - Action « octobre rose » et partenariats :

Trois évènements sont prévus pour « octobre rose » qui va s'appeler **Octobre YZ'ROSE**

1-Vendredi 6 octobre rendez-vous à 18 h au complexe sportif. Course ou marche, départ à 18 h 30, collation offerte par Epicerie (Evelyne).

Des flyers vont être préparés. Le projet de préparer une banderole est envisagée : « Octobre YZ'ROSE »

2- Prends la pose pour Octobre YZ'ROSE. Dimanche 8 octobre de 9h30 à 17 h 30 SHOOTING PHOTO au SPA YZERON EVASION sur réservation.

Plusieurs tarifs : 30 euros pour 1 personne

35 euros pour un couple

45 euros pour plusieurs personnes

Une photographe proposerait des shootings photos.

3- Super loto

Loto le dimanche 22 octobre salle des fêtes à 14 h (ouverture des portes à 13 h 30).

Une partie 1-2-3 lignes

Une partie 1-2-3 lignes

Une partie enfants

Un entracte au milieu du loto est prévu : vente de boissons et petite restauration

Petite partie debout il ne faut pas avoir le numéro que l'on annonce il faut un carton vide pour gagner

Une partie 1-2-3 lignes

Une partie carton plein

Lot pour 2 lignes : Bon cadeau offert par Alexandra Coiffure, 1 lot offert par jouéclub

Lot pour 3 lignes : Panier garni offert par la Maçonnerie LHOPITAL RC, 1 tableau offert par Patricia Perier-Radix

Gros lot pour la partie Carton plein : 1 trottinette électrique.

Autres suggestions de lots : Machine à bière, friteuse sans huile.

Pour le matériel du loto :

Stéphanie LHOPITAL devrait pouvoir récupérer le tableau d'affichage des numéros, vérifier avec l'APEEC s'ils ont tout le matériel, sinon Virginie fera un tableau en informatique ou demander à la mairie de Messimy si nous pouvons récupérer le matériel.

C'est Fady qui encaisse l'argent et le reversera aux CCAS

Les dépenses imputées au CCAS sont de 1000 euros

Le gros lot trottinette électrique : votes **7 voix POUR**

Des affiches et flyers seront faites pour la communication pour chaque événement.

Tous les membres sont satisfaits.

Avec l'espace jeunes et le périscolaire, l'idée est de décorer le village en rose 3 projets :

Mettre des rubans devant les commerces

Entourer, habiller les poteaux de la halle et les arbres avec des plastiques roses

Ballons de baudruche rose en mairie, dans les commerces qui participent, dans les bâtiments communaux. Ils seront placés à l'intérieur.

Autre projet de décoration proposé par Virginie, construire avec les planches de bois des grandes lettres en rose **Yzeron** et le placer dans le champ de Claude proposition de Madame La Maire.

Les Vendredi le 22 et 27 l'espace jeunes commencera l'élaboration des décorations.

Il faut 3 personnes sur l'estrade et 2 en salle pour vérifier la ligne

A l'entrée 2 personnes pour vendre les cartes

5 personnes pour tenir la buvette

En tout 12 personnes possible, l'idéal serait d'avoir 2 personnes en supplément soit en tout 14 bénévoles.

Il y a déjà 8 personnes : Nathalie RULLIAT, Pierre DURAND, Virginie BLUM, Marie JOANNIN, Frédérique BARNOUD, sa fille Sarah et René BADOIL, Joëlle CAMU. A voir combien de bénévoles seront disponibles pour FADY. On peut solliciter des présidents des associations

Prix des cartons 1 carte 4 euros 3 cartes 10 euros

Un règlement va être fait pour bien expliquer comment cela se passe

Au dernier numéro sorti pour vérifier

6 - Convention avec le CCAS, et FADY : Action du CCAS pour « OCTOBRE YZ'ROSE »

Vote : **7 voix POUR**

7 - logement CCAS : demande pour remise gracieuse d'une partie d'un impayé :

Mme la maire nous expose la demande d'un locataire de l'appartement du CCAS situé 9 route de la rivière. Suite à des problèmes d'humidité et de moisissures dans son appartement et face à la non réactivité de la commune, cette personne n'a pas payé son loyer du mois d'avril. Depuis la mairie a engagé des travaux. Il demande un dédommagement de 200 euros (remise sur loyer) en expliquant que son fils n'a pas pu dormir dans sa chambre pendant 4 mois. Il demande également que l'on s'occupe des joints des fenêtres qui semblent défectueux. A noter que le loyer est de 650 euros. Joelle CAMU nous explique que ce Locataire aurait dû consigner son loyer à la caisse des dépôts et une fois le conflit résolu, le loyer est versé au propriétaire.

Mme la Maire précise que la mairie à payer 1300 euros de VMC et va refaire les joints
Le CCAS doit décider ou non le dédommagement de 200 euros.

Vote : **7 voix CONTRE**

8 - Dates du goûter et du repas des anciens :

Pour le calendrier des fêtes 2024, il faut mettre les dates de nos manifestations.
Le goûter des anciens aura lieu le samedi 16 décembre 2023

Le repas des anciens est fixé au dimanche 7 avril 2024

Vote : **7 voix POUR**

La prochaine réunion du CCAS sera l'occasion d'organiser le goûter des anciens.

9 - Collecte alimentaire :

Frédérique BARNOUD rappelle que chaque année le CCAS participe à la collecte alimentaire organisée par la Croix Rouge. Elle demande si le CCAS est d'accord pour continuer cette participation.
Elle précise que les enfants du périscolaire ne feront pas de décorations sur les cartons car ils sont beaucoup sollicités sur cette période.

Vote : **7 voix POUR**

10 - Demande d'aide sociale à l'hébergement :

Une personne qui perçoit 905 euros et possède 110 000 euros en patrimoine en argent. Le loyer à la résidence est de 4300 euros.

La commune doit monter le dossier et mettre un avis et c'est la MDR qui décide.

Vote : **7 voix POUR** avis favorable

On fait un courrier en précisant qu'il manque le livret de famille et que la commission du CCAS a émis un avis favorable à l'aide à l'hébergement.

11 - Dossiers divers

Une demande est parvenue en mairie pour une Aide aux aidants (une personne qui s'occupe de sa maman atteinte de la maladie d'Alzheimer). Joelle a fait une réponse en les envoyant auprès du SIPAG et a donné les permanences de l'assistante sociale.

12 - Informations diverses

Mme JOANNIN donne des nouvelles de la personne qui était en difficulté. Elle a rencontré l'assistante sociale qui ne pouvait rien faire pour elle. La banque pour le remboursement du crédit de la voiture ne peut rien faire.

Elle n'a pas encore reçu la facture pour les ordures ménagères.

Elle est suivie par le CMP de Craponne (psychologue) Pour des raisons économiques il aurait été préférable qu'elle puisse aller sur Thurins.

Pour le téléphone elle fait poser la fibre et renégocie son contrat avec son opérateur
Pour les 150 euros d'essence elle ne les a perçus que deux mois après (délai de paiement pour le Trésor public)

Il est important qu'elle soit suivie psychologiquement.
La fille a pris en charge sa maman.

Prochaine réunion le **jeudi 26 octobre 2023 à 18h00**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h45

| | | | |
|------------|--|---|--|
| Secrétaire | | Agnès NELIAS Madame la Présidente | |
|------------|--|---|--|